



MINISTÈRE DES ARMÉES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU MINISTÈRE DES ARMÉES

Paris, le 26 juin 2025

Cyberdéfense : la Communauté cyber des armées (CCA) s'agrandit et accueille onze nouvelles unités

- Sur décision du chef d'état-major des Armées, le général d'armée Thierry Burkhard, la Communauté cyber des armées se renforce en accueillant onze nouvelles unités issues de chacune des armées et de la Direction interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information (DIRISI).
- Une cérémonie militaire présidée par le général de corps d'armée Aymeric Bonnemaïson, commandant de la cyberdéfense, a réuni l'ensemble des unités ce jeudi 26 juin 2025, au quartier Stéphant à Saint-Jacques-de-la-Lande (35).
- Au total, la Communauté cyber des armées rassemble désormais 22 unités opérationnelles pour combattre dans le cyberspace et renforcer la cyberdéfense des armées françaises.

Créé en 2023 par le chef d'état-major des Armées, la CCA est une communauté à vocation opérationnelle, engagée dans le combat cyber. Elle consacre le modèle de la cyberdéfense française, construit autour de deux piliers : un commandement interarmées dédié à la cyberdéfense (COMCYBER) et des unités au sein de chaque armée, sur l'ensemble du territoire.

Depuis sa création, cette communauté a produit des effets opérationnels, capacitaires et RH :

- Un engagement opérationnel coordonné du niveau stratégique au niveau tactique, en passant par le niveau opératif ;
- Une cohérence capacitaire au profit de la CCA, garantie par le COMCYBER ;
- Des synergies entre unités pour renforcer leur efficacité d'action ;
- Une mise en visibilité des parcours de carrière cyber au sein des armées.

Les unités de la Communauté cyber des armées (**surlignées en gras, les nouvelles unités**) :

Armée de Terre :

- 785e compagnie de guerre électronique ;
- 54e régiment de Transmissions ;
- Centre de guerre électronique du 44e régiment de Transmissions ;
- Groupement Cyber de l'Ecole des Transmissions, du Numérique et du Cyber (ETNC) ;
- Centre interarmées des actions sur l'environnement (CIAE)
- **6e escadron du 13e régiment de dragons parachutistes ;**
- **Compagnie d'appui au commandement du 1er régiment parachutiste d'infanterie de marine ;**
- **Centre de renseignement Terre ;**
- **Régiment de cyberdéfense ;**
- **712e compagnie de transmissions.**

Marine nationale :

- Centre support de cyberdéfense (CSC) ;
- Commando Kieffer ;
- **Centre de renseignement de la Marine (CRMAR).**

Armée de l'Air et de l'Espace :

- Escadron des systèmes d'information opérationnels et de la cyberdéfense 62.430 « Marensin » (ESIOC) ;
- Escadron électronique sol 21.054 (EES) ;
- **Commando parachutiste 30.566 (CPA30) ;**
- Escadron de reconnaissance 04.033 « Périgord » ;
- **Centre des opérations cyberélectroniques Air ;**
- **Centre de renseignement Air.**

Interarmées :

- Commandement de la cyberdéfense (COMCYBER)
- Groupement de Cyberdéfense des Armées (GCA) ;
- **Centre opérationnel de la sécurité (SOC) de la DIRISI.**

Contact médias :

Centre médias du ministère des Armées
media@dicod.fr
09 88 67 33 33